



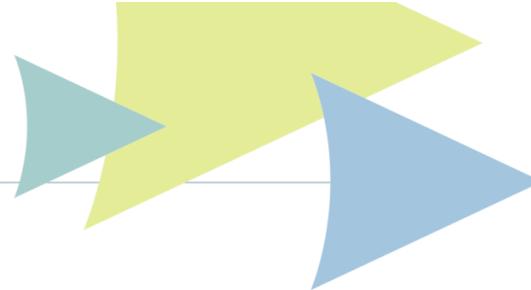
DREAL HAUTS-DE-FRANCE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PICARDIE

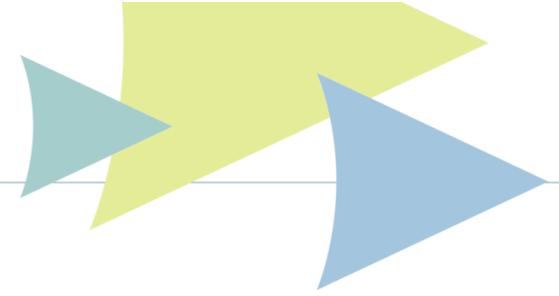
Rapport Phase 3
7 juin 2017

Vincent Beaucourt, Martin Orsini, Chloé Champion – Katalyse

Louis-Philippe Blervacque, Christophe Outteryck – Airele



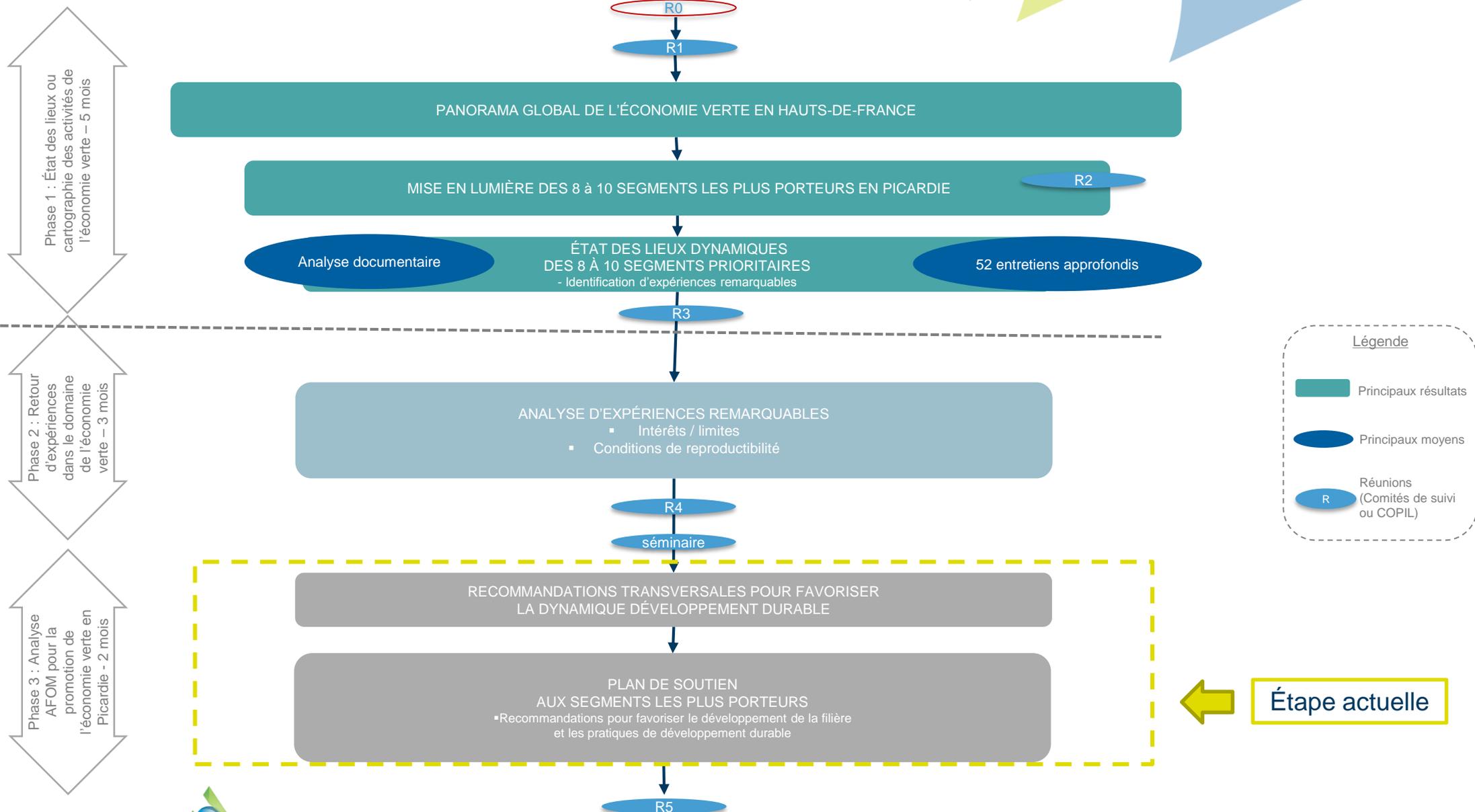
- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes** p. 3
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie** p. 7
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs** p. 9
- ▶ **Conclusion** p. 18



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

Schéma méthodologique de l'intervention

Introduction



Rappel Phase 1 : Comparaison des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon leur degré de structuration actuel

SEGMENT	POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	DEGRÉ DE STRUCTURATION ACTUEL	COMMENTAIRES
AGRICULTURE DURABLE	+	■ ■ ■ ■ ■	✓ Segment « mature » bénéficiant déjà de l'appui de nombreux acteurs institutionnels sur le territoire
CHIMIE DU VÉGÉTAL	++	■ ■ ■ ■ □	✓ Segment encore en émergence mais appuyé par un écosystème riche (dont un pôle de compétitivité à vocation mondiale) ✓ Fort potentiel de développement et exploitation de ressources locales
ÉCO-RÉNOVATION	+	■ ■ ■ □ □	✓ Segment encore en émergence avec un besoin de formation encore important des professionnels ✓ Potentiel de développement significatif en lien avec un marché important en Picardie et des acteurs institutionnels mobilisés
FILIÈRES BOIS	+	■ ■ □ □ □	✓ Segment mature mais manquant d'une « vision filière » partagée entre les acteurs, malgré une forte implication du pôle d'excellence Nord Picardie Bois ✓ Potentiel de développement sur la réhabilitation de logements ; dans une moindre mesure, sur le bois-énergie
FRET VERT	++	■ □ □ □ □	✓ Segment émergent, manquant encore de structuration à l'échelle du territoire ✓ Potentiel de développement intéressant sur le transport fluvial articulé autour d'un projet majeur : le Canal Seine Nord Europe
GÉNIE ÉCOLOGIQUE	-	■ □ □ □ □	✓ Segment en émergence peu structuré avec des acteurs très diversifiés (bureaux d'études, paysagistes, associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels...) ✓ Manque de connaissance des donneurs d'ordres et des maîtres d'œuvre
MÉTHANISATION	-	■ ■ □ □ □	✓ Segment hétérogène, enjeux variant selon le type d'unités de méthanisation ; structuration prioritaire pour les unités « à la ferme » ✓ Impact limité du segment en termes de potentiel de création d'emplois (par rapport aux autres segments)
RECYCLAGE & VALORISATION MATIÈRES	+	■ ■ ■ □ □	✓ Segment mature mais fortement dépendant des acteurs amont (importance et qualité du gisement) et aval (unités industrielles utilisatrices des matières issues du recyclage) ✓ Besoin de développement des filières locales de valorisation (appuyées par exemple par des démarches d'écologie industrielle et territoriale) et de structuration de la filière pour les déchets du BTP

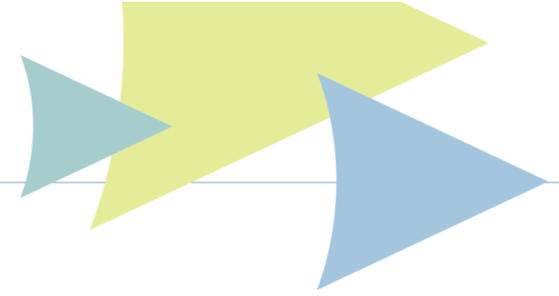
Légende :

■ ■ ■ ■ ■ : **Fort**
(nombreuses structures d'appui au segment, bonne mise en réseaux des acteurs)

□ □ □ □ □ : **Faible**
(pas / peu de structures d'appui au segment, mise en réseaux des acteurs très limitée)

Principaux enseignements issus de l'analyse des expériences remarquables

- ▶ **La mise en réseaux, l'effort de structuration d'opérateurs économiques de nature diverse (acteurs publics / privés, structures R&D, clients et fournisseurs etc.) comme levier majeur de développement économique pour les segments de l'économie verte**
- ▶ **Le choix de l'échelle territoriale adaptée (locale, régionale, bi-régionale, etc.), au cœur des enjeux pour maximiser l'impact des actions**
- ▶ **Les effets des expériences souvent visibles sur le long terme ; le nécessaire maintien d'une ambition forte et d'un soutien technique / financier dans la durée**
- ▶ **La capacité des dispositifs / des projets à évoluer et à s'adapter au contexte changeant, comme facteur-clé de succès pour garantir l'efficacité des actions**
- ▶ **Un écueil principal identifié : l'exercice délicat de quantifier de manière tangible l'impact économique des actions mises en œuvre (nombre d'emplois et d'entreprises créés, etc.)**



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

Synthèse des enjeux et objectifs clés dans le développement de l'économie verte et durable en Picardie

Programme stratégique



AGRICULTURE DURABLE

- Conforter la compétitivité des entreprises du segment
- Accompagner la transition des exploitations vers une agriculture plus durable



FRET VERT

- Optimiser le transport logistique sur le territoire
- Saisir les opportunités multimodales de la Région



CHIMIE DU VÉGÉTAL

- Soutenir la production chimique biosourcée sur le territoire
- Maintenir la position de leader de la région sur ce segment (en termes de projets innovants, développement des entreprises, etc.)



GÉNIE ÉCOLOGIQUE

- Développer plus globalement la filière du génie écologique en Picardie et en région Hauts-de-France



ÉCO-RÉNOVATION

- Proposer des approches de rénovation globale pour une réelle performance thermique
 - Lutter contre la précarité énergétique
- Créer des emplois locaux, non délocalisables



MÉTHANISATION

- Développer le nombre d'unités de méthanisation et la quantité de biogaz produit sur le territoire
- Favoriser l'émergence d'une filière régionale structurée et faire des Hauts-de-France la première région européenne en matière de biogaz injecté



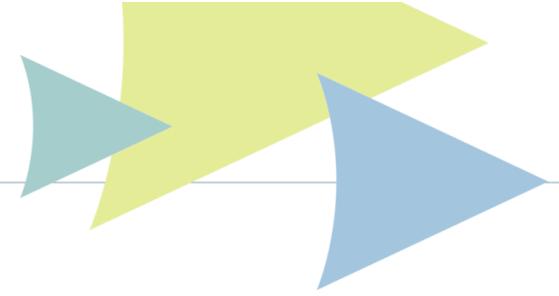
FILIÈRES BOIS

- Favoriser le développement et la pérennité de l'ensemble des filières bois sur le territoire
- Consolider l'effort régional de structuration amont et aval des filières bois construction / industrie / énergie



RECYCLAGE ET VALORISATION MATIÈRE

- Renforcer la structuration des filières de recyclage (mise en réseau sur toute la chaîne de valeur)
 - Améliorer l'attractivité des activités du segment
 - Augmenter la recyclabilité des produits (enjeu suprarégional)



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Conforter la compétitivité des entreprises du segment
- ▶ Accompagner la transition des exploitations vers une agriculture plus durable



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE

Remarque : Prise en compte de la stratégie de soutien au segment, élaborée dans le cadre du PRAD (Plan Régional Agriculture Durable) piloté par la DRAAF ; la mise en avant au sein de la présente fiche-actions des principales recommandations identifiées par Katalyse/Auddice, s'appuyant notamment sur les entretiens réalisées auprès des acteurs de l'écosystème picard



- ▶ **1) Soutenir les démarches de structuration entreprises sur le territoire**
 - ▶ Pérenniser les associations de producteurs picardes (APAD, Ter'Avenir) qui favorisent les échanges entre agriculteurs et qui contribuent au déploiement de pratiques durables (certifications, projets agro-écologiques etc.) → Apporter un soutien technique et/ou financier à ces réseaux
 - ▶ Stimuler la création des GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental) qui fédèrent les exploitants agricoles autour de pratiques partagées, renforçant la performance environnementale économique et sociale des activités agricoles
 - ▶ Rappel : 5 GIEE à l'heure actuelle en Picardie, pour plus de 400 en France
 - ▶ Accompagner le rapprochement entre les réseaux picards et nordistes (ex. : fusion entre le GABNOR et ABP) dans le but de renforcer les moyens d'interventions et leur force de frappe à une plus large échelle : servir d'intermédiaire, de passerelle entre les acteurs des 2 territoires ; aider à la définition du périmètre d'intervention de chacun
- ▶ **2) Renforcer l'accompagnement technique des exploitants dans les pratiques durables**
 - ▶ Favoriser la collaboration entre les réseaux associatifs, les conseillers consulaires, les centres techniques ancrés sur le territoire qui œuvrent individuellement à l'accompagnement technique des agriculteurs (ex. : organisation de formation en commun sur des thématiques spécifiques)
 - ▶ Renforcer l'offre de formations continues pour les exploitants agricoles dans le domaine de l'agro-écologie et des pratiques durables
- ▶ **3) Favoriser les démarches d'innovation et d'expérimentation visant à accompagner les mutations du monde agricole**
 - ▶ Multiplier et promouvoir les initiatives comme la ferme « Agro-écologie 3.0. d'Aizecourt-le-Haut », qui visent à expérimenter dans des conditions réelles des nouvelles technologies numériques et des systèmes de production plus durables
 - ▶ Multiplier et promouvoir les expérimentations de maraîchage agro-écologique dans des petites structures et leur mutualisation dans des réseaux de ventes de proximité
- ▶ **4) Accompagner le développement de l'agriculture biologique**
 - ▶ Renforcer la structuration des filières pour développer les débouchés : impulser les rapprochements entre producteurs, transformateurs, acteurs de la restauration collective, etc.
 - ▶ Promouvoir les productions du territoire, via la création de labels de filières locales (à l'instar de ce qui a pu être développé par A PRO BIO en Nord-Pas-de-Calais)
 - ▶ Développer une filière Betterave sucrière bio (production et transformation)
 - ▶ Accompagner le rapprochement entre GABNOR et ABP (cf. Action 1)) et établir une feuille de route à long terme (définie sur plusieurs années) entre associations et institutionnels pour maximiser l'impact des projets de soutien à l'agriculture biologique mis en place



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Chambres d'agriculture
- ▶ Réseaux et associations de producteurs
- ▶ Acteurs économiques du monde agricole (exploitants, centres techniques...)
- ▶ Institutionnels (Région, EPCI, Agence de l'Eau, etc.)

INDICATEURS



- ▶ **Nombre d'exploitations agricoles et SAU « durables »** (c'est-à-dire labellisées AB, HVE ou engagées en MAEC/T)
- ▶ **Nombre de GIEE**
- ▶ **Pérennité des exploitations agricoles et création d'emplois**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ **Soutenir la production chimique biosourcée sur le territoire**
- ▶ **Maintenir la position de leader de la région sur ce segment (en matière de projets innovants, développement des entreprises, etc.)**



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Encourager la création de bioraffineries sur le territoire**
 - ▶ **En mettant en avant la viabilité économique de la bioéconomie**
 - ▶ **Rappel** : Poids européen de la bioéconomie estimé en 2020 → 2 000 milliards d'euros (sources : Deloitte, Europa Bio, BTG, EU Commission)
 - ▶ Des expériences territoriales réussies : exemple de la Bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt, reconnue comme la plus aboutie à l'échelle européenne
 - ▶ La structuration de la filière permettant de développer les débouchés
 - ▶ **En favorisant le rapprochement des acteurs complémentaires de la filière**
 - ▶ Organiser des rencontres entre les acteurs amont (agriculteurs, coopératives agricoles, agro-industriels), producteurs (industries chimiques, entreprises de biotechnologies) et aval (distributeurs, gestionnaires de déchets)
 - ▶ **En accompagnant le montage de nouveaux projets (accompagnement technique, financement...)**
- ▶ **2) Favoriser l'émergence du marché des produits biosourcés**
 - ▶ **En multipliant les espaces de production de biomasse diversifiée**
 - ▶ Ex. : création d'une ferme agro-écologique à quelques kilomètres de la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt
 - ▶ **En mettant en place des politiques incitatives, marchés publics verts, soutien à l'industrialisation...**
- ▶ **3) Poursuivre la structuration de la filière**
 - ▶ **En favorisant le rapprochement entre les différentes parties prenantes de Picardie et Nord-Pas-de-Calais**
 - ▶ Ex. : IAR et MATIKEM, industries agroalimentaires et chimiques à l'échelle des Hauts-de-France...
 - ▶ **En adoptant une vision « bioéconomie » (et pas uniquement chimie du végétal)**
 - ▶ Favoriser le rapprochement d'acteurs issus d'univers industriels différents (cf. action 1)
 - ▶ Renforcer les liens entre acteurs R&D et entreprises
 - ◆ Ex. : l'institut P.I.V.E.R.T., dont l'objectif est de développer la bioraffinerie de 3ème génération à l'horizon 2020, pouvant être le point de départ d'un écosystème industriel de valorisation végétale
- ▶ **4) Adopter une feuille de route partagée à l'échelle de la grande région**
 - ▶ **En communiquant sur la prise en compte de la chimie du végétal dans la stratégie régionale**
 - ▶ Une réflexion nécessaire sur les actions à mener en fonction des marchés porteurs (cosmétique, automobile, alimentaire...)
 - ▶ **En développant et communiquant sur les capacités d'accompagnement du territoire**
 - ▶ **En diffusant une culture d'innovation biotechnologique sur le territoire**
 - ▶ La mise en place d'une veille technologique et économique de la chimie du végétal internationale
 - ▶ La création d'événements dynamisant la réflexion à différentes échelles



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ **Entreprises régionales de la « bioéconomie »** (agriculteurs / coopératives, industries chimiques, IAA, biotechnologies...)
- ▶ **Institutionnels** (Région, ADEME, consulaires...)
- ▶ **Acteurs R&D et de la formation** (Institut P.I.V.E.R.T., UTC, chaires académiques...)

INDICATEURS



- ▶ **Part d'utilisation du végétal dans l'industrie chimique**
- ▶ **Nombre de bioraffineries**
- ▶ **Nombre d'emplois et entreprises créés et évolution en lien direct / indirect avec la chimie du végétal**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Proposer des approches de rénovation globale pour une réelle performance thermique
- ▶ Lutter contre la précarité énergétique
- ▶ Créer des emplois locaux, non délocalisables



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Structurer l'offre**
 - ▶ **Accompagner la création de groupements d'entreprises pour avoir une offre de rénovation globale et coordonnée**
 - ▶ Accompagner à la création de groupement d'entreprises artisanales du bâtiment (appui de la Région, de l'ADEME, des organisations professionnelles FFB/CAPEB)
 - ▶ Ancrer les groupements créés sur un territoire pour créer des emplois locaux (initiative ou appui des intercommunalités)
 - ▶ Encourager les partenariats entre les groupements et les structures de formation (Lycée pro, BTS, licence pro)
 - ▶ Contribuer à générer une demande de rénovation globale sur un territoire pour que les groupements d'entreprises créés puissent vivre
 - ▶ **Faciliter l'accès aux marchés publics pour les TPE du bâtiment**
 - ▶ Créer des marchés publics de taille raisonnable (ni trop petits, ni trop gros)
 - ▶ Utiliser des procédures (ultra) simplifiées
- ▶ **2) Stimuler la demande**
 - ▶ **Proposer des dispositifs de diagnostics et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le particulier**
 - ▶ Renforcer les Espaces Info Energie, et leur permettre de faire des diagnostics chez les particuliers (intercommunalités)
 - ▶ Proposer un service public (payant ou gratuit) d'AMO pour les particuliers (renforcer le rôle des conseillers infos énergie)
 - ▶ **Généraliser le dispositif du Picardie Pass Rénovation à la région Hauts-de-France**
 - ▶ Proposer un service de diagnostic et de maîtrise d'œuvre (service payant, éventuellement sous-traité à des maîtres d'œuvre privés dans le cas d'accord-cadre)
 - ▶ Jouer le rôle de tiers-financeur, en proposant des emprunts calculés par rapport aux économies d'énergie réalisées
- ▶ **3) Assurer la qualité et engager la transition vers les éco-matériaux**
 - ▶ **Développer les filières régionales d'éco-matériaux (issus du recyclage et/ou bio-sourcés)**
 - ▶ Favoriser l'innovation sur les éco-matériaux (étendre le CODEM à la région Hauts-de-France)
 - ▶ Utiliser les (co-)produits agrosourcés
 - ▶ S'appuyer sur le développement du segment recyclage et valorisation de matières
 - ▶ Subventionner le surcoût lié aux biomatériaux tant que les filières ne sont pas industrialisées
 - ▶ Former les donneurs d'ordre à l'intégration des éco-matériaux dans les cahiers de charge des rénovations des bâtiments publics (le CD2E a une cellule éco-construction avec des conseillers)
 - ▶ **Former les acteurs du bâtiment à l'utilisation de matériaux biosourcés, aux réglementations thermiques (notamment étanchéité à l'air et ventilation), au numérique**
 - ▶ Développer des offres de formation initiale et continue sur sujets cités



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ SPEE
- ▶ CODEM
- ▶ Région
- ▶ Centres de formation
- ▶ Organisations professionnelles (FFB, CAPEB)
- ▶ Cluster Ekvation
- ▶ CD2E
- ▶ ADEME

INDICATEURS



- ▶ **CA généré par l'éco-rénovation (rénovation thermique et/ou éco-matériaux)**
- ▶ **Nb d'emplois créés**
- ▶ **Nb de collaborateurs formés**
- ▶ **CA des filières d'éco-matériaux**
- ▶ **Évolution de la consommation énergétique du parc immobilier**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Favoriser le développement et la pérennité de l'ensemble des filières bois sur le territoire
- ▶ Consolider l'effort régional de structuration amont et aval des filières bois construction / industrie / énergie



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



Remarque : Prise en compte de la stratégie de soutien au segment, élaboré dans le cadre du Contrat de Filière Forêt Bois régional et piloté par l'association interprofessionnelle de la filière forêt Nord Picardie Bois ; la mise en avant au sein de la présente fiche-action des principales recommandations identifiées par Katalyse / Audicce, s'appuyant notamment sur les entretiens réalisés auprès des acteurs de l'écosystème

- ▶ **1) Poursuivre la structuration des filières bois de manière homogène sur le territoire des Hauts-de-France**
 - ▶ En maintenant la mise en place de dispositifs régionaux opérationnels et durables (Ex. : Contrat de Filière)
 - ▶ En rassemblant les différents acteurs des filières pour encourager les actions collectives
 - ▶ Ex. : organisation de rencontres de réflexion collective entre professionnels et institutionnels, des formations thématiques pour l'ensemble des professionnels de récolte, de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois...
 - ▶ En favorisant la pérennisation des activités de 1^{ère} transformation du bois
 - ▶ Ex. : groupements de scieries, modernisation vers des produits plus industrialisés, optimisation de la valorisation des produits et sous-produits, création d'entreprises de déroulage permettant notamment de soutenir la filière peuplier...
- ▶ **2) Favoriser les débouchés des filières bois sur le territoire**
 - ▶ En poursuivant les efforts d'accompagnement dans les projets d'innovation
 - ▶ Rappel : Picardie région pilote en matière d'innovations à l'échelle nationale (ex. : test de systèmes constructifs adaptés aux feuillus)
 - ▶ En accompagnant la prescription de travaux de réhabilitation des logements et de mise en place de chaufferies collectives et industrielles
 - ▶ En incitant à la valorisation des produits connexes de scieries pour le bois-énergie
- ▶ **3) Encourager l'approvisionnement des professionnels en bois local**
 - ▶ En favorisant le développement local d'une matière première diversifiée et de qualité
 - ▶ Ex. : dresser des objectifs de taux de boisement à moyen et long termes à l'échelle de la région
 - ▶ En privilégiant les circuits courts et en limitant les débouchés à l'export après récolte et 1^{ère} transformation du bois
 - ▶ En mettant en relation les entreprises de récolte, de 1^{ère} et 2nde transformation du bois afin de favoriser la transformation de la ressource locale sur place
 - ▶ Ex. : actions fédératrices des associations AILE et ABIBOIS dans le cadre du Plan Bois Énergie Bretagne, qui servent de lien entre les porteurs de projets, les industriels, les financeurs... et ainsi contribuer au développement la filière locale
- ▶ **4) Poursuivre le suivi des actions de structuration et de développement des filières bois**
 - ▶ En veillant à maintenir la mise à jour et la diffusion de l'ensemble des indicateurs (et leur évolution à différents termes)
 - ▶ En poursuivant la veille technologique et d'innovation sur le territoire régional / national / européen



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Professionnels de la récolte, de la 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois local (entrepreneurs, coopératives...)
- ▶ Institutionnels (Conseil Régional, ADEME, DRAAF...)
- ▶ Réseaux nationaux des filières bois (France Bois Régions, France Bois Industrie Entreprises...)

INDICATEURS



- ▶ Évolution du nombre d'emplois des filières bois
- ▶ Nombre de structures de 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois
- ▶ Évolution du taux d'importation de bois et d'exportation de produits issus de l'industrie du bois
- ▶ Évolution du taux de boisement du territoire

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Optimiser le transport logistique sur le territoire
- ▶ Saisir les opportunités multimodales de la Région



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Exploiter les opportunités liées au Canal Seine Nord Europe**
 - ▶ En identifiant les endroits-clés à structurer : optimum / barycentre / dispersion des clients, proximité des fournisseurs...
 - ▶ En développant des plateformes multimodales le long du Canal
 - ▶ En promouvant la mutualisation des conteneurs
- ▶ **2) Favoriser le développement du transport logistique alternatif**
 - ▶ En communiquant sur les initiatives du territoire régional et national et leurs impacts environnementaux et socio-économiques
 - ▶ Ex. : mutualisation logistique fluviale entre éco-organismes, entreprises et prestataires de déchets entre Rouen et Gennevilliers, promue en particulier par ÉCO-SYSTÈMES → une démarche partenariale aboutie et caractérisée par son excellence opérationnelle (cf. expérience remarquable)
 - ▶ En encourageant le développement de solutions numériques pour optimiser l'efficacité de la chaîne logistique et impulser l'innovation auprès des acteurs de transport
 - ▶ Ex. : programme i-fret, soutien au développement d'outils numériques... portés par le pôle de compétitivité i-Trans
 - ▶ En apportant un soutien financier à la transition « verte » des transporteurs (formations à l'éco-conduite, acquisition de véhicules hybrides et GNV...)
- ▶ **3) Encourager les initiatives de fret logistique mutualisé**
 - ▶ En répertoriant les besoins de transport logistique des professionnels du territoire
 - ▶ Cibler en priorité les professionnels du secteur agricole et agro-industriel, dont les flux peuvent être largement massifiés
 - ▶ En poursuivant les initiatives fédératrices entre professionnels de secteurs différents
 - ▶ Rassembler par des rencontres / des événements les acteurs ayant été détectés comme générateurs de flux réguliers sur le territoire → objectif : mettre en avant les possibilités et les bénéfices du transport multimodal tout en générant les premiers contacts interprofessionnels
 - ▶ Encourager les initiatives fédératrices et volontaires sur la réduction des impacts à effet de serre du secteur (Ex. : démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent »)
 - ▶ En soutenant les nouveaux projets : appui technique et de financement aux porteurs d'innovations de fret vert (nb : préexistence d'un soutien technique et financier via l'aide à la mobilité des personnes et des biens dans le cadre de REV3)
- ▶ **4) Poursuivre le développement des infrastructures permettant le report modal**
 - ▶ Poursuivre le développement et la modernisation des infrastructures ferroviaires
 - ▶ Soutenir la modernisation des flottes, poursuivre l'adaptation des berges / chenaux de navigation (à l'image du projet MAGEO), développer des plateformes multimodales (cf. action 1)
 - ▶ Mettre en place de la voirie lourde, du débit, du gardiennage vers les nouvelles plateformes
 - ▶ Développer des stations énergie verte notamment le long du Canal Seine Nord Europe en synergie avec un tissu agricole et industriel local (Ex. de la méthanisation – déjà en projet au niveau des ports de Lille)



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Pôles de compétitivité et d'excellence du secteur (i-Trans, Euralogistic...)
- ▶ Voies navigables de France
- ▶ Institutionnels (ADEME, Conseil Régional...)
- ▶ Éco-organismes et grands comptes (ÉCO-SYSTÈMES, VEOLIA...)
- ▶ Professionnels du secteur local (transporteurs, industries agro-alimentaires...)
- ▶ Norlink Ports
- ▶ Association 2A2F « Activer des Solutions Nouvelles pour le Fret Ferroviaire en Nord de France »

INDICATEURS



- ▶ Part du transport logistique intermodal
- ▶ Part du transport logistique routier
- ▶ Évolution des émissions de CO₂ du secteur
- ▶ Nombre de stations énergies vertes en région accessibles par voie ferrée et voie fluviale

OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Développer la filière du génie écologique en Picardie et en région Hauts-de-France



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE



- ▶ **1) Révéler la filière du génie écologique**
 - ▶ Réaliser un annuaire des acteurs du génie écologique en Picardie (et en région Hauts-de-France)
 - ▶ Expertise, étude, conception, suivi
 - ▶ Travaux, entretien, fournitures
 - ▶ Formations initiales et continues, recherche
 - ▶ Gestionnaires
 - ▶ Réaliser un guide des cas d'application du génie écologique appliqués aux enjeux du territoire (Picardie ou HdF)
 - ▶ La prévention des inondations, de l'érosion, des pollutions diffuses...
 - ▶ L'adaptation au changement climatique (rôle des végétaux dans les espaces urbanisés...)
 - ▶ La gestion des milieux (aquatiques, humides, forestiers...)
 - ▶ Les mesures d'accompagnement et compensatoires des grands projets d'aménagement ou industriels (ex. le chantier du Canal Seine Nord Europe, étude et le suivi des parcs éoliens, carrières...)
- ▶ **2) Susciter des démarches de structuration de la filière sur le territoire (Picardie et/ ou Hauts-de-France)**
 - ▶ Créer un collectif d'acteurs associant gestionnaires, aménageurs, bureaux d'études, entreprises de travaux, entreprises de fournitures...
 - ▶ Apporter un soutien technique (animation notamment) et/ou financier au(x) réseau(x) créé(s)
 - ▶ Collaborer avec les réseaux initiés à l'échelle nationale (A-IGECO, CRGE (organisme de l'AFB), ASTEE, UNEP, FFP, UPGE, AGéBio, AFIE...)
- ▶ **3) Contribuer à créer les conditions favorables au développement de la filière**
 - ▶ Former les donneurs d'ordres à l'intégration des enjeux du génie écologique dans leurs cahiers des charges (ex. aménagements urbains, infrastructures...)
 - ▶ Intégrer des modules de sensibilisation à l'écologie scientifique et au génie écologique dans les formations supérieures, en matière notamment de fonctionnalités des aménagements écologiques (cf. guide ci-dessus)
 - ▶ Intégrer le génie écologique dans les dispositifs financiers incitatifs liés aux politiques régionales (ex. FRATRI...)



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Institutionnels (DREAL, Agences de l'eau, ADEME, Région, EPCI, CCI...)
- ▶ Acteurs de la formation (LaSalle, Université de Picardie, Yncréa, Lycées agricoles...)
- ▶ Professionnels du territoire
- ▶ Gestionnaires d'espaces naturels
- ▶ Réseaux nationaux (A-IGECO, CRGE (organisme de l'AFB), ASTEE, UNEP, FFP, UPGE, AGéBio, AFIE...)

INDICATEURS



- ▶ Nombres d'acteurs et d'entreprises membres du collectif régional
- ▶ Nombre d'entreprises de la filière recensées
- ▶ Nombre d'emplois recensés dans la filière
- ▶ Chiffre d'affaires de la filière
- ▶ Budget consacré au génie écologique dans les grands projets

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Développer le nombre d'unités de méthanisation et la quantité de biogaz produit sur le territoire
- ▶ Favoriser l'émergence d'une filière régionale structurée et faire des Hauts-de-France la première région européenne en matière de biogaz injecté

DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE

- ▶ **0) Prérequis : Déterminer (ou mettre en place) une structure régionale pour le pilotage des actions de soutien à la filière sur le territoire**
 - ▶ Rappel du contexte : la filière picarde aujourd'hui peu structurée ; pas de feuille de route commune partagée par les différentes structures d'appui au segment en Picardie
 - ▶ À l'instar de l'association AILE qui pilote le Plan Biogaz Bretagne-Pays de la Loire (cf. « expériences remarquables »), l'intérêt d'une structure régionale ayant pour missions :
 - ▶ Un rôle de « porte d'entrée » pour sensibiliser, informer et orienter les porteurs de projet
 - ▶ L'animation d'un réseaux d'acteurs locaux (cf. action 1)
 - ▶ L'appui technique, l'accompagnement au montage et l'organisation de formations pour les porteurs de projet et les exploitants d'unités de méthanisation
 - ▶ Remarque : pas d'acteur picard identifié à date pour endosser le rôle de pilote ; mobilisation possible du CORBI (Collectif Régional pour le Biogaz Injecté) et de Méthania (initialement « nordiste » mais qui s'étend à l'échelle Hauts-de-France)
- ▶ **1) Fédérer un réseau d'acteurs locaux**
 - ▶ Rappel du contexte : des démarches de structuration entreprises ponctuellement sur le territoire (ex. : par le Pôle IAR) mais peu de liens directs entre exploitants d'unités, bureaux d'études techniques, équipementiers, etc.
 - ▶ L'intérêt de mettre en réseau les différents intervenants de la filière (en particulier les exploitants d'unités centralisées et à la ferme) pour faire face à des problématiques communes (sur les aspects techniques, réglementaires etc.)
 - ▶ Une mise en réseau qu'il est plus pertinent d'opérer à l'échelle de la région Hauts-de-France (pour attendre la taille critique nécessaire) → le projet de Technocentre porté par le CORBI pouvant potentiellement servir de levier à la mise en réseau sur le territoire
- ▶ **2) Sécuriser les approvisionnements des unités de méthanisation en fonctionnement, pour répondre aux besoins des acteurs picards**
 - ▶ Déployer à plus grande échelle ou dupliquer le modèle de GIE entre exploitants d'unités et industriels, piloté par la chambre d'agriculture de la Somme (cf. Rapport phase 1)
 - ▶ Des initiatives qui, en plus de garantir des débouchés aux unités de méthanisation, s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire (valorisation d'effluents et de déchets locaux)
- ▶ **3) Mettre en place un observatoire territorial de la méthanisation**
 - ▶ L'importance d'une connaissance fine de la filière en local pour bien en cerner les enjeux et les évolutions → l'absence actuelle de véritable suivi sur le territoire picard



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Chambres d'agriculture
- ▶ Méthania et CORBI
- ▶ Unités en fonctionnement, entreprises de la filière locale
- ▶ Institutionnels (ADEME, DREAL, Région, EPCI, CCI...)
- ▶ Acteurs R&D et de la formation (Pôle IAR, UTC, LaSalle, Agro-Transfert etc.)

INDICATEURS



- ▶ Nombre d'unités créées
- ▶ Volume de biogaz produit
- ▶ Actions déployées par la structure pilote
- ▶ Nombre d'acteurs économiques fédérés au sein d'un même réseau
- ▶ Nombre d'emplois créés

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Renforcer la structuration des filières de recyclage (mise en réseau sur toute la chaîne de valeur)
- ▶ Améliorer l'attractivité des activités du segment
- ▶ Augmenter la recyclabilité des produits (enjeu suprarégional)



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE



▶ 1) Capturer les flux de matières : fédérer les acteurs producteurs de déchets

▶ À l'échelle régionale :

- ▶ Développer des collectifs d'acteurs (générateurs de flux, collecte, tri, valorisation, organismes professionnels et consulaires, service de l'Etat, Pôles...) par filière (déchets plastiques, métaux, BTP...). Point d'attention : la concurrence entre des acteurs du même domaine peut être un frein
- ▶ Multiplier les initiatives type club et cluster entre les différents niveaux de la chaîne de valeur (ex. : club Déchets de la CCI de l'Oise)

▶ À l'échelle locale (bassin de vie, bassin industriel) : développer les opérations d'écologie industrielle et territoriale

- ▶ Connaissance des flux ; Mutualisation des flux et des équipements, regroupement et massification pour gagner en valeur ajoutée ; Développement ou renforcement de filières locales de valorisation

▶ 2) Développer la filière du recyclage et de la valorisation

▶ Améliorer l'image de la filière

- ▶ Passer d'une image de « gestionnaire de déchets » à « producteur de matières premières »
- ▶ Développer les formations professionnalisantes sur les différents métiers de la filière

▶ Développer et mobiliser les dispositifs de financement des investissements des entreprises du segment

▶ Prévoir dans l'aménagement du territoire des espaces propices à l'aménagement de plateformes de collecte, tri, stockage, transformation de la matière => disposer d'espaces à vocation industrielle suffisamment grands => revaloriser des sites existants type friche industrielle

▶ Continuer le développement de l'innovation en région

- ▶ Favoriser la R&D destinée à mieux qualifier les gisements existants pour aller plus loin dans leur recyclage
- ▶ En s'appuyant notamment sur les pôles (ex : TEAM 2)

▶ NB : à l'échelle nationale : Fixer des orientations de politique industrielle durable (réglementation plus favorable au recyclage, dispositifs fiscaux incitatifs...)

▶ 3) Orienter les entreprises vers l'éco-conception

▶ Développer les démarches d'éco-conception des produits et équipements pour garantir leur recyclabilité dans des conditions économiques acceptables (ex. limiter le nombre de composites plastiques différents).

- ▶ Mobiliser le FRATRI pour les démarches d'éco-conception et ACV
- ▶ Promouvoir l'ACV pour les entreprises de la région, à l'aide des structures existantes (ex. : la plateforme AVNIR du CD2E), et via les schémas directeurs régionaux

▶ Soutenir le développement des entreprises qui conçoivent des produits éco-conçus



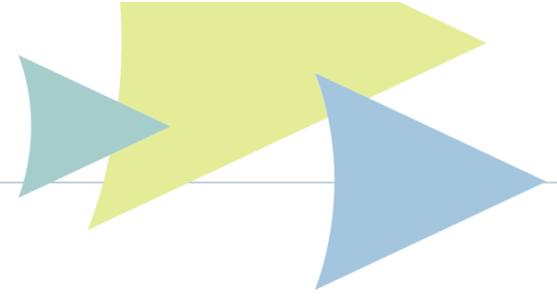
PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ CCI
- ▶ Région
- ▶ ADEME
- ▶ CD2E – AVNIR – TEAM2
- ▶ FEDEREC
- ▶ DREAL
- ▶ Syndicats mixtes de gestion de déchets

INDICATEURS



- ▶ Nombre d'établissements
- ▶ Nombre d'emplois
- ▶ Nb de collectifs d'acteurs, clusters, club
- ▶ Nb d'entreprises adhérentes à ces groupements
- ▶ Nb d'entreprises accompagnées (ACV, éco-conception)
- ▶ Tonnages déchets recyclés en Hauts-de-France



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
 - ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
 - ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

- ▶ **Selon les segments, des degrés variables de demande de soutien**
 - ▶ Structuration
 - ▶ Amorçage
 - ▶ Élargissement du rayonnement / Généralisation
 - ▶ ...

- ▶ **Un rôle de la DREAL nécessairement à adapter selon les cas**
 - ▶ Du simple suiveur, voire à la simple portée à connaissance [segments les plus structurés comme Chimie du végétal ou Filières Bois]
 - ▶ Le pilotage, a minima pour l'amorçage des actions [segments les plus embryonnaires comme Génie écologique]
 - ▶ Le lobbying pour coordonner les réseaux existants et/ou pour mettre en phase ex-Picardie et ex-Nord-Pas-de-Calais
 - ▶ Dans tous les cas, le respect des acteurs en présence et la volonté de les faire tirer dans le même sens... de la croissance verte et durable (entreprises / emplois / valeurs écologiques / ...)
 - ▶ La prise en compte des limites des moyens de chacun : « tout ne pourra être fait par tous tout de suite », d'où la nécessaire hiérarchisation à moyen terme des segments et des actions inhérentes

- ▶ **Le nécessaire partage élargi dans le temps des actions pour en assurer la réussite de mise en œuvre**
 - ▶ Séminaire de juin 2017
 - ▶ Puis après la rentrée 2017, à l'échelle de chacun des segments